
Séance du mardi 02 juillet 2024

Date de la convocation : 25 juin 2024

Administrateurs : 20

L'an deux mille vingt-trois et le neuf octobre, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Présents : 9

Votants : 10

Présents : Martine AUBRY, Josiane BIGUINET, Philippe BRISSE, Mathilde DECHEPPE, Noëlle JACQUEMET, Dania KLEIN, Marie-Françoise KLEIN, Anne RAMAND, Bernard RENAUDIN

Représentés : Claude THOMAS représenté par Bernard RENAUDIN

Excusés : Evelyne BERTHAUX, Dominique MARECHAL, Nathalie PHILIPPOT, Pascale ZEHR, Guillaume PALIN, Céline COLLIGNON

Absents : Sophie CHARRIOT, Dominique JEANNESSON, Thierry RAMAND, Nathalie MEUNIER

DCA_2024_19 - Objet : Modification du règlement intérieur de l'ALSH

La Présidente expose,

Vu le nouveau Règlement Intérieur de l'Accueil de Loisirs adopté le 23/06/2021 ;

Vu la délibération DCA_2023_16 adoptant les modifications apportées à ce règlement intérieur ;

La Présidente propose de modifier le règlement intérieur afin de spécifier aux familles les points suivants :

- Les modalités d'accueil à la journée pour les 12-17 ans sur le centre de loisirs de l'été
- La facturation appliquée en cas de jour férié sur une période de centre de loisirs
- La révision des tarifs

Date de transmission de l'acte: 09/07/2024

Date de reception de l'AR: 09/07/2024

055-200027787-DCA_2024_19-DE

A G E D I

Après délibération et relecture du document, les membres du conseil d'administration à l'unanimité décident d'autoriser la Présidente à apporter au Règlement Intérieur de l'Accueil de Loisirs les modifications nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Madame Martine AUBRY